

Licence avec aménagements
pédagogiques

Test de positionnement

Plateforme DECID

...

On vous explique tout !



Bienvenue à la Faculté de droit de Grenoble !

Vous venez de procéder à votre inscription à la Faculté de droit ? Lisez attentivement les informations suivantes pour bien débuter votre année en licence de droit.

> Obtenir une réponse « Oui si »

Obtenir une réponse « oui si » signifie que l'étude de votre dossier sur Parcoursup a fait apparaître que des aménagements pédagogiques faciliteraient votre réussite en L1. Par conséquent, la Faculté de droit vous propose une licence en droit, dispensée à Grenoble et Valence, dont l'entrée n'est pas sélective mais pour laquelle des aménagements pédagogiques sont mis en place. **Cela signifie que vous êtes admis à la Faculté de droit si vous acceptez de suivre un cursus aménagé impliquant de réaliser votre première année de licence en deux ans.**

> Réaliser un test de positionnement

Votre motivation peut toutefois vous permettre de réussir votre L1 sans aménagements pédagogiques particuliers. Dès la rentrée, vous aurez ainsi la possibilité de passer un test de positionnement qui se déroulera en amphithéâtre le 9 septembre 2019. **L'étudiant ayant obtenu de bons résultats au test de positionnement pourra ainsi se voir proposer par la Faculté de suivre sa première année de licence en un an (au lieu de deux ans en cursus aménagé).**

> Préparer le test de positionnement

Le test de positionnement devra être préparé en amont par l'étudiant. Il reposera sur des questions de compréhension de texte, de compétences linguistiques, de culture générale, d'actualité et sur les connaissances acquises lors des premiers cours dispensés en introduction générale au droit la première semaine de septembre. **Dès l'été, vous pourrez ainsi vous entraîner sur la plateforme DECID qui vous aidera à acquérir des notions indispensables à la réussite de votre première année de droit.**

ZOOM SUR LA PLATEFORME DECID

La plateforme DECID - Découverte des Études, Connaissances et Interactions en Droit - est là pour vous aider à bien débuter votre année universitaire, en vous permettant de vous familiariser avec les cours que vous suivrez à la rentrée et en vous accompagnant dans votre découverte des études juridiques et des métiers du droit. Posez vos questions sur le forum : des étudiants et des doctorants répondront à toutes vos questions concernant les études de droit, leurs débouchés et les matières qui vous seront présentées dès la prochaine rentrée universitaire.

Pour préparer le test de positionnement avec DECID, consultez les cours suivants :

- Introduction au droit (leçon 1 : « Présentation générale du droit ») ;
- Introduction historique au droit (leçon 1 : « Introduction ») ;
- Culture générale (leçon 6 : « De la démocratie à la république représentative ») ;
- Méthodologie à la dissertation en droit : propos généraux et spécifiques au droit privé, droit public et histoire du droit (leçon 1 : « Tronc commun : objectifs et méthode générale »).

Informez-vous grâce à l'espace dédié à l'orientation !

Rendez-vous sur SOS orientation.

Comment accéder à la plateforme ?

Rendez-vous sur <https://decid.univ-droit.fr/> (onglet : « Se connecter au moyen du compte Université Grenoble Alpes »).

Connectez-vous à l'aide de votre identifiant et mot de passe UGA tels qu'ils figurent sur votre certificat de scolarité. A NOTER : dans l'attente de l'activation de votre identifiant et mot de passe UGA, veuillez utiliser les codes de connexion suivants : Nom d'utilisateur : univgrenoble / Mot de passe : Decid!@grenoble2019 .

La plateforme DECID est ouverte du 25 juin au 20 septembre 2019.

> Étudier en licence 1 de droit

Tous les étudiants admis en licence suivront ensemble la semaine d'accueil et d'intégration à l'Université ainsi que les cours de l'année universitaire, à la seule différence que le programme de formation sera étalé sur deux ans dans le cadre du cursus adapté et qu'ils bénéficieront d'un dispositif d'aide à la réussite complémentaire.

Programme année 1 :

Matières du semestre 1 : droit constitutionnel ; histoire des institutions après 1789 ; introduction au droit ; grands problèmes économiques.

Matières du semestre 2 : droit constitutionnel ; histoire des institutions avant 1789 ; introduction à la science politique.

Les cours de cette première année ont été sélectionnés pour leur accessibilité car ils font notamment écho au quotidien des étudiants en tant que citoyens.

Programme année 2 :

Matières du semestre 1 : droit civil ; relations internationales ; culture juridique.

Matières du semestre 2 : droit civil ; introduction aux grands systèmes juridiques ; anglais juridique ; matière à choix (ETC).

Au titre du dispositif d'aide à la réussite, les étudiants bénéficieront d'un soutien particulier et suivront, notamment, les cours suivants :

- Renforcement linguistique ;
- Renforcement disciplinaire dans les matières fondamentales dispensées ;
- Culture générale ;
- Méthodologie.

Par ailleurs, durant cet étalement de la L1, un accompagnement par la direction de l'orientation et de l'insertion professionnelle sera possible s'il est souhaité par l'étudiant.